

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 3, No 8

le 19 février 1975

Vers une nouvelle politique de l'immigration pour le Canada, 1

Étude de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, 3

La négociation dans la Fonction publique fédérale, 3

Lauréat d'une bourse ouest-allemande, 3

Commission d'enquête sur les viandes, 3

Premier réservoir en caoutchouc pour l'eau potable, 4

Programmes d'enrichissement des aliments, 4

Tendances nouvelles dans le système d'éducation, 5

L'Atlas national du Canada, 5

Mme Sylvia Ostry est nommée sous-ministre, 5

Pour la recherche en industrie textile, 5

Vers une nouvelle politique de l'immigration pour le Canada

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras a déposé à la Chambre des communes le 3 février le Livre vert sur la politique de l'immigration, lequel vise à fournir aux Canadiens un document de base pour une discussion constructive sur le rôle que la politique d'immigration doit jouer dans la création de la société qu'ils désirent pour eux et leurs enfants, et aussi pour la formulation d'une nouvelle Loi sur l'immigration d'ici deux ans.

“Ce qui finalement est en jeu, a dit le ministre, n'est rien de moins que l'avenir démocratique du Canada, soit le nombre, le taux de croissance, la répartition et la composition de sa population ainsi que les principes de base qui devraient régir nos décisions visant à accroître les ressources humaines de notre pays, à la faveur de la venue d'immigrants.”

Le Livre vert a été rédigé en supposant que la plupart des Canadiens conviennent:

- que les immigrants au Canada devraient être choisis sans tenir compte de leur race, de leur couleur ou de leur croyance;
- qu'il faut respecter l'importance de la famille;
- que le Canada doit ouvrir ses portes à certaines personnes, notamment aux réfugiés, pour des motifs de pitié, et qu'il doit respecter ses obligations internationales; et
- que la politique d'immigration devrait être étroitement reliée à la politique de main-d'oeuvre lorsqu'il s'agit de sélectionner des immigrants destinés à se joindre à la population active, et qu'elle soit de même reliée à tous les principaux domaines de la politique socio-économique.

Points saillants

Le Livre vert ne fait aucune recommandation ferme ni ne propose de solutions. Il examine les problèmes et fait état des choix dont les Canadiens pourront se servir. Voici un résumé des points saillants du Livre vert:

Il n'y a pas de question d'intérêt national dont les Canadiens se précoc-

cupent qui ne soit reliée de quelque façon à l'évolution de notre population. Le dynamique complexe des changements démographiques est en corrélation avec la structure de l'économie, la qualité de vie dans les villes et la prestation de services publics. Toutes ces questions ont une incidence profonde sur l'évolution politique et culturelle de la société canadienne et influe sur les décisions relatives à la manière de planifier l'utilisation de nos terres et de nos ressources, de protéger le milieu et de vaincre les inégalités, quelles que soient leur nature et leur origine, qui touchent les possibilités offertes aux personnes ou aux différentes couches de notre société....

Le Canada ne fait pas face à un problème démographique au sens où l'on entend souvent cette expression. Par ailleurs, le Canada a, comme tout autre pays, un problème démographique. Ce dernier se traduit par la congestion urbaine, des déséquilibres entre les régions et des lignes de force qui entraînent le dépeuplement de certaines régions et un taux de croissance peu souhaitable dans d'autres....

Comme la plupart des pays avancés, le Canada assume les frais de la congestion des régions métropolitaines, de la pénurie de logement, des pressions sur les terres arables, de la détérioration du milieu, bref, de l'éventail coutumier des problèmes avec lesquels les sociétés prospères et évoluées sont actuellement aux prises....

Les partisans d'une importante poussée démographique ont souvent exprimé l'avis que le caractère concurrentiel de l'industrie canadienne tirerait un avantage marqué du marché national plus vaste que cette poussée favoriserait. Les résultats d'une étude menée récemment à ce sujet à la demande du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration indiquent que l'industrie canadienne devrait continuer de miser principalement sur une expansion du marché international plutôt que sur des augmentations de la taille de la population de notre pays....

Si les Canadiens veulent que la politique d'immigration serve à orienter

la croissance démographique vers une voie déterminée, le Programme d'immigration doit alors être adapté de manière à permettre une planification progressive sûre en ce qui a trait au nombre d'immigrants que le Canada accueille....

Répartition démographique et urbanisation

Le rôle joué par le mouvement de personnes à l'intérieur du Canada pour déterminer la répartition de la population entre les provinces entraîne d'importantes répercussions sur les politiques gouvernementales qui visent au plein épanouissement économique et social de chaque région du Canada....

Si la croissance démographique urbaine se poursuit, neuf Canadiens sur dix vivront dans des villes avant la fin du siècle. Les trois principales régions métropolitaines au taux de croissance élevé sont celles de Montréal, Toronto et Vancouver. C'est dans ces trois villes qu'un nombre sans cesse croissant de migrants venus de toutes les parties du Canada préfèrent s'établir. Une meilleure répartition des immigrants contribuerait à atténuer certaines difficultés auxquelles se heurtent ces régions congestionnées qui s'accroissent rapidement....

Les moyens de détourner les immigrants des courants de population prédominants sont actuellement peu nombreux et d'une efficacité limitée. Il serait futile d'essayer de diriger des personnes vers des endroits où font défaut les débouchés appropriés... D'une façon générale, la politique d'immigration du Canada a évité de recourir à des mesures visant à obliger les immigrants à s'établir et à demeurer à un endroit en particulier. Une meilleure répartition des immigrants dans tout le Canada pourrait être aussi encouragée par l'utilisation de critères de sélection qui facilitent l'admission de personnes ayant la compétence voulue pour occuper des emplois à l'égard desquels on sait qu'il existe un besoin urgent de travailleurs à l'échelle régionale. Toutefois, quelle que soit la façon d'appliquer les procédés actuels en vue de mieux répartir les immigrants dans notre pays, il faut reconnaître franchement que l'attrait apparemment irrésistible qu'exercent les grandes villes sur les migrants et sur les immigrants va se maintenir dans l'avenir immédiat. Il faudra donc formuler la future politique d'immigration en

portant une attention particulière aux répercussions qu'elle pourra avoir sur la qualité de vie que la population urbaine du Canada recherche....

Identité

La langue constitue un des éléments essentiels de l'identité canadienne. Les deux langues officielles du Canada – qui empreignent l'histoire, l'évolution constitutionnelle, la diversité culturelle et la cohésion politique du pays – caractérisent à tel point notre vie et notre identité nationale que la politique fédérale ne saurait éviter de tenir compte des répercussions possibles de l'immigration future sur les rapports numériques entre les francophones et les anglophones du Canada....

Selon une analyse des caractéristiques linguistiques de la population, le français a perdu du terrain au cours des deux dernières décennies, tandis que l'anglais a réalisé des gains sur le français et sur les autres langues. Le choix de langue que font les immigrants constitue et restera sans doute un facteur important dans le maintien d'un attribut fondamental de la population canadienne. Pour les auteurs de la politique d'immigration, ce facteur a une portée évidente sur le plan de l'unité nationale et sur celui du maintien du rôle du Canada à titre de pays bilingue. Cette portée indique la nécessité d'élaborer des politiques visant à favoriser l'admission d'un plus grand nombre de personnes susceptibles de s'intégrer à la communauté francophone....

Quant à la composition ethnique du Canada, la caractéristique la plus notable au cours des cent dernières années a été la très forte croissance du groupe démographique qui n'est d'origine ni britannique ni française. Au cours du siècle, la proportion de la population d'origine française a relativement peu varié et s'est maintenue à environ 30 p. 100. Par contre, l'élément britannique est passé de 60 p. 100 en 1871 à un peu moins de 45 p. 100 en 1971....

Les travailleurs immigrants

La politique d'immigration – actuelle et future – doit être associée aux exigences du marché canadien du travail. On ne saurait contester l'importance de relier ces éléments avec exactitude. Tant sur le plan humain qu'économique, il y a un monde de différence entre

l'immigrant qui occupe un emploi rémunérateur correspondant à ses talents, à sa compétence et à son choix et l'immigrant qui est en chômage, en sous-emploi ou qui occupe un emploi ne lui convenant pas....

La montée en flèche de la demande sur le plan de la migration n'a pas été accompagnée d'une augmentation parallèle du nombre de pays où l'on pouvait émigrer. Au contraire, leur nombre a diminué considérablement à la suite de l'application de politiques plus restrictives par ces pays, d'ailleurs relativement peu nombreux qui ont traditionnellement ouvert leurs portes aux migrants....

La future politique du Canada ne peut faire abstraction du fait que celui-ci attire spontanément l'immigrant de tous les coins du monde ni des problèmes qui en résultent. L'attrait qu'exerce le Canada comme pays d'immigration est tel qu'il il n'y aura vraisemblablement pas lieu de stimuler délibérément l'immigration au moyen d'une politique en ce sens....

Selon des projections, il ressort qu'au cours des dix prochaines années la population active du Canada continuera de s'accroître à un rythme accéléré posant un défi continu et important à l'économie canadienne en ce qui a trait au nombre des nouveaux emplois qui devront être créés chaque année. En conséquence, on a raison de mettre en doute la sagesse de l'attitude "expansionniste" de l'immigration qui a traditionnellement influencé la perspective canadienne....

Le Canada a toutes les raisons de continuer à préconiser le haut degré de sélectivité qu'exige l'admission d'immigrants destinés au marché du travail. Mais quelles que soient les règles régissant désormais le choix des immigrants travailleurs, il sera essentiel que la future politique en cette matière prescrive une insistance suffisante sur les compétences professionnelles et techniques qu'exigent les besoins nouveaux sur le marché canadien du travail. Un principe directeur de toute révision des modalités canadiennes de sélection à l'heure actuelle doit garantir la plus effective concordance possible entre la politique de main-d'œuvre et celle de l'immigration....

Volume et composition

Un des grands principes exposés dans le Livre blanc sur l'immigration publié

Étude de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald S. Macdonald, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald H. Regan et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, ont annoncé que les trois gouvernements avaient reçu les recommandations de la Commission d'étude de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Le rapport de la Commission qui a été déposé en Chambre par M. Macdonald propose qu'un programme d'étude soit entrepris au coût total de trois millions de dollars dont 1.3 million seraient consacrés à la première étape d'une durée de deux ans. Cette première étape comprendrait des études sur le marché et le transport de l'énergie électrique, le choix de l'emplacement et la maximisation de la production énergétique. Les trois gouvernements étudient maintenant en détail les mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de l'étude.

La négociation dans la Fonction publique fédérale

Les négociateurs du Gouvernement fédéral rencontreront les agents négociateurs de la Fonction publique en 1975 afin de renouveler les conventions collectives qui expirent cette année et qui régissent quelque 155,000 employés membres de 36 unités de négociation.

Au cours de l'année écoulée, les négociateurs du Conseil du Trésor ont signé des conventions collectives avec des représentants de 35 unités de négociation, établissant les taux de rémunération et les conditions d'emploi de quelque 101,000 employés fédéraux. Les conventions de 1974 concernaient les employés des catégories scientifique, technique, administrative et de l'exploitation.

L'augmentation annuelle à intérêts composés prévue par ces conventions s'est élevée à 10.8 p. cent. La plupart des employés du Gouvernement fédéral ont aussi reçu, le 1er avril 1974, une augmentation de \$500 de leurs taux de rémunération annuels, ce qui représentait une augmentation moyenne de 5%.

Mises à part les augmentations négoc-

ciées, les employés rémunérés à un taux inférieur au maximum reçoivent une augmentation annuelle automatique d'environ 4 p. cent.

En 1974, le Conseil du Trésor a conclu 20 conventions collectives à la table de négociation sans recours à une tierce partie; il en a conclu 13 après recours à l'arbitrage, une après conciliation et une autre à la suite d'une grève légale.

La négociation collective dans la Fonction publique fédérale est une activité continue. Dès le début de 1975, le Conseil du Trésor, qui est l'employeur des fonctionnaires fédéraux, était déjà engagé dans diverses phases de la négociation avec les représentants de 23 unités de négociation qui comptent 46,000 employés et dont la taille varie de 64 (Groupe des sciences domestiques) à 19,000 employés (Groupe des manoeuvres et des hommes de métiers).

Lauréat d'une bourse ouest-allemande

M. Anton Z. Capri, professeur adjoint de physique à l'Université de l'Alberta, s'est mérité une bourse de recherche Humboldt, qui lui permettra de poursuivre des recherches pendant un an en Allemagne de l'Ouest.

Les bénéficiaires des bourses Humboldt, remises en mémoire d'Alexander Von Humboldt, homme de science ouest-allemand, sont choisies par la voie de concours auxquels peuvent participer des candidats de tous les pays. La bourse donnée à M. Capri lui permettra de poursuivre des travaux de recherches pendant un an en Allemagne de l'Ouest. Une visite de trois semaines de la République fédérale allemande est également prévue.

Le président du comité de sélection, M. Werner Heisenberg, est un des pionniers de l'étude de la mécanique quantique. Le comité présidé par M. Heisenberg a été agréablement impressionné par l'exposé des recherches sur la dispersion des nucléons que proposait M. Capri dans sa demande.

En juin, M. Capri quittera donc pour un congé sabbatique d'un an qui lui permettra d'entreprendre ses recherches à l'Institut de physique et d'astrophysique Max Planck à Munich, où il travaillera en collaboration avec le directeur de l'Institut, M. Peter Dürre.

M. Capri est d'origine roumaine et est

arrivé au Canada en 1949 à l'âge de 11 ans. En 1967, il a obtenu une bourse post-doctorale de l'Université de l'Alberta. L'année suivante, il est devenu professeur adjoint de physique.

Commission d'enquête sur les viandes

Le premier ministre a annoncé le 7 janvier la création d'une Commission chargée d'enquêter sur les méthodes de commercialisation du boeuf et du veau de toutes catégories mis en marché au Canada. La commission sera présidée par M. Maxwell W. Mackenzie, d'Ottawa, et comprendra deux autres membres: Mme Lydia Patry-Cullen, de Montréal, et M. H. Harries, d'Edmonton.

Les trois commissaires ont pour mandat de tenir des audiences publiques et autres assemblées aux fins d'examiner en détail la commercialisation du boeuf et du veau au Canada, en prenant en considération chaque étape du processus de distribution et de transformation et toutes les différences pouvant exister à cet égard dans l'ensemble du pays. Ils présenteront ensuite au gouvernement les recommandations qu'ils pourront juger propres à améliorer la commercialisation du boeuf et du veau.

Faisant écho aux propos tenus à quelques reprises par le ministre de l'Agriculture et le ministre de la Consommation et des Corporations, le premier ministre a souligné que le gouvernement s'inquiète du fait que les prix à la consommation du boeuf et du veau semblent élevés par rapport au revenu des producteurs et ne suivent peut-être pas entièrement les différents prix payés aux producteurs, d'où la décision de créer la Commission d'enquête. Celle-ci tiendra compte des travaux que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a accomplis récemment en ce domaine.

Le premier ministre a précisé qu'en choisissant les commissaires, on a pris soin de s'assurer le concours de personnes dont l'expérience et les compétences pourraient être profitables à l'enquête. Ainsi l'expérience de M. Mackenzie a trait aux affaires en général, celle de Mme Patry-Cullen porte sur le mécanisme de la vente et plus particulièrement sur les problèmes des consommateurs, alors que M. Harries connaît bien les problèmes des producteurs.

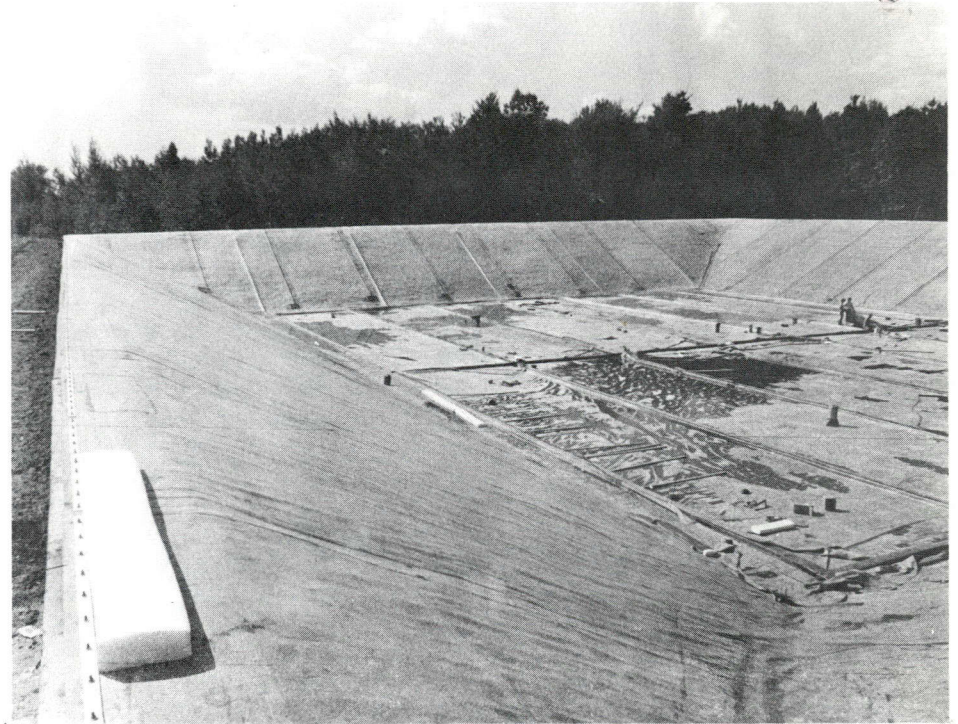
Premier réservoir en caoutchouc pour l'eau potable

La ville de Gatineau, au Québec, possède le premier réservoir en caoutchouc synthétique pour la conservation de l'eau potable au Canada. Construit dans un temps très court, le réservoir a 270 pieds (82 m) de longueur, 215 pieds (65 m) de largeur et sa capacité est de 740,000 pieds cubes (21 100 m³). Il est recouvert d'une couverture flottante de caoutchouc de 1/16 de pouce (16 mm) d'épaisseur.

C'est au bureau Bessette, Crevier, Tanguay et Associés que la municipalité de Gatineau avait confié l'étude de ses besoins en eau. La solution retenue par les ingénieurs a été celle de talus de sable compacté, revêtus d'une membrane de caoutchouc. Le réservoir est moitié en déblai et moitié en remblai, soit une excavation de 10 pieds (3 m) de profondeur et des talus de dix pieds de hauteur au-dessus de la surface du sol.

Vu que le sol est très faible à cet endroit, la construction d'une tour traditionnelle en béton armé aurait été trop coûteuse. Le réservoir à parois de caoutchouc synthétique est beaucoup plus rentable, puisque pour le même prix on pouvait avoir un réservoir cinq fois plus grand. On a, en effet, calculé que le coût du réservoir est seulement de \$0.06 le gallon (un peu plus de \$0.01 le litre), tandis qu'avec d'autres réservoirs le coût aurait monté facilement jusqu'à 18, 20 ou même 25 cents.

D'autre part, le temps mis à ériger un



Vue du réservoir en caoutchouc de Gatineau.

Photo: La Presse

réservoir de béton aurait été de beaucoup supérieur. En fait, le réservoir de caoutchouc synthétique était officiellement inauguré environ six mois après le début des travaux.

L'absence de structure, la rapidité de la construction et le prix relativement peu élevé ne sont pas les seules caractéristiques dignes de mention de cet ouvrage. Le toit flottant est l'une de ses principales originalités, même s'il coûte seulement environ un cinquième du prix d'un toit classique. La mem-

brane qui constitue la couverture est munie de flotteurs en mousse de polyéthylène et ces flotteurs servent de trottoirs pour les préposés au nettoyage du toit. A mesure que l'eau monte dans le réservoir, le toit s'élève, laissant sur le pourtour un pli qui glisse le long des talus.

La température demeure assez stable, le soleil n'élevant que de 2°F (un peu plus d'un degré C) la température de l'eau à une profondeur de deux pieds (61 cm) sous la couverture.

Programmes d'enrichissement des aliments

Des propositions visant un programme obligatoire d'enrichissement des aliments ont été rendues publiques récemment par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde. Ce programme fait suite aux résultats de l'enquête nationale "Nutrition Canada", selon laquelle certains Canadiens consomment en quantités insuffisantes des nutriments essentiels.

Le programme proposé voudrait obliger l'industrie alimentaire à procéder à la fortification nécessaire en nutriments pour accroître la valeur nutritive de la nourriture de base comme le lait

et les produits laitiers, les jus de fruits et de légumes, la margarine, la farine, les pâtes alimentaires et les céréales. La fortification de ces produits alimentaires permettrait aux Canadiens, de toutes les couches de la société d'améliorer leur état nutritionnel. Selon les résultats de l'enquête "Nutrition Canada", les éléments nutritifs en cause sont ceux qu'on retrouve en quantité insuffisante dans le régime alimentaire de bien des Canadiens.

Il est ainsi proposé de fortifier le lait, les produits laitiers et la margarine de vitamines A et D, les boissons, les nectars et les jus de fruits et de légumes de vitamine C; et la farine et les pâtes alimentaires de vitamines B et

de fer. On amorcera des discussions avec l'industrie alimentaire en vue de préparer d'autres nutriments à la farine et aux pâtes alimentaires; la fortification des aliments à base de céréales consommés comme goûter et des pommes de terre déshydratées, ainsi que la mise au point de normes alimentaires réglementant les céréales préparées pour le petit déjeuner.

Un comité de spécialistes révisé actuellement les normes qui définissent les besoins en nutriments pour les humains, tandis qu'un deuxième comité étudie les rapports entre le régime alimentaires et les maladies cardiovasculaires. Les rapports de ces deux comités serviront à la révision du *Guide alimentaire canadien*.

Tendances nouvelles dans le système d'éducation

Le système d'éducation du Canada va connaître une décennie de calme relatif après l'expansion forcenée des années 50 et 60, selon le numéro d'octobre de la *Revue des Affaires* de la Banque de Montréal.

La population étudiante est en train de plafonner, le nombre des enseignants est effectivement en diminution, des écoles s'intègrent ou ferment leurs portes et les dépenses d'immobilisations marquent un palier.

C'est une tendance dont il faut se réjouir, constate la *Revue*.

"Cela apportera un soulagement bien nécessaire aux contribuables essoufflés (à moins, bien entendu, que la différence ne soit absorbée par des dépenses gouvernementales accrues dans d'autres domaines) donnera aussi aux pouvoirs publics l'occasion d'améliorer encore la qualité de l'enseignement."

La *Revue des Affaires* observe que si les projections de la population canadienne se réalisent, les pressions qui se sont exercées sur les écoles élémentaires et secondaires devraient continuer de s'atténuer jusqu'aux environs de 1985. Après cela, la population d'âge scolaire "très jeune" reprendra son expansion et il faudra alors s'attendre à des augmentations des dépenses.

Au cours de cette période, la population étudiante dans les établissements post-secondaires devrait aussi connaître un fléchissement. La *Revue* fait observer que beaucoup de ces établissements éprouvent déjà des difficultés à recruter des étudiants. Toutefois, l'intérêt grandissant pour les études à temps partiel (la population étudiante à temps partiel a triplé de 1963 à 1973) devrait contrecarrer cette baisse apparente de la population étudiante totale.

Baisse de la demande d'enseignants

La *Revue des Affaires* déclare que, face à la diminution générale de la population étudiante, la demande d'enseignants a aussi diminué.

"Des données préliminaires pour l'année scolaire en cours révèlent que le nombre d'enseignants du cycle élémentaire et du cycle secondaire est tombé à 265,000, soit une baisse de 1.3%, et cette tendance pourrait se

poursuivre jusqu'à la fin de la présente décennie."

Tout naturellement, le nombre d'écoles diminue lui aussi. En 1967, par exemple, le Canada comptait près de 20,000 écoles élémentaires et secondaires. Cette année, il y en a environ 16,000, chiffre qui traduit la fermeture d'écoles rurales, l'intégration en établissements plus grands et polyvalents, et la diminution du nombre des élèves.

Les pressions de la poussée démographique des années 50 et 60 ayant maintenant disparu, il n'est désormais plus nécessaire d'entreprendre de vastes programmes de construction dans le cycle élémentaire et secondaire.

Au niveau post-secondaire, la majeure partie des dépenses a été consacrée dans le passé à la mise en place initiale des installations nécessaires et à de lourdes immobilisations, processus qui a pratiquement atteint son terme.

La *Revue* observe qu'au cours des deux précédentes décennies les dépenses consacrées à l'éducation ont augmenté de plus de 10% par an, même si on fait la part de l'inflation. Plus récemment, le taux annuel moyen d'augmentation des dépenses n'a été que "légèrement supérieur" au taux des hausses de prix.

L'Atlas national du Canada

Le lancement officiel de la quatrième édition de l'Atlas national du Canada a eu lieu récemment. Cette nouvelle version est maintenant disponible en librairie. L'Atlas national du Canada est l'oeuvre du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il met en lumière l'expansion et les changements dans le mode de vie de tous les Canadiens. Le développement du Canada est présenté dans l'atlas sous forme de données graphiques. Cette édition est la première à être publiée en vertu du nouveau programme du Gouvernement fédéral qui prévoit une édition révisée tous les 10 ans pour coïncider avec le recensement de façon à inclure tous les renseignements accumulés dans la décennie. La première édition de l'Atlas national du Canada date de 1906. Seule, avant nous, la Finlande avait eu une telle idée en publiant son atlas national en 1899. La seconde édition canadienne fut produite en 1915, et la troisième en 1958.

Mme Sylvia Ostry est nommée sous-ministre



Mme Sylvia Ostry a été nommée récemment au poste de sous-ministre de la Consommation et des Corporations. Cette nomination entrera en vigueur le 19 février. Mme Ostry remplacera M. Michael Pitfield qui a assumé récemment les fonctions de greffier du Conseil privé et de secrétaire du Cabinet.

Mme Ostry, qui est âgée de 47 ans, est au tout premier rang des économistes au Canada et occupe, depuis 1972, le poste de statisticien en chef du Canada. Elle est mariée et mère de deux enfants.

Trois autres femmes détiennent le rang de sous-ministre dans la Fonction publique fédérale: Mme Irène Johnson, commissaire à la Fonction publique; Mme Jean Boggs, directrice de la Galerie nationale du Canada et Mme Beryl Plumtre, présidente de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. Mme Ostry est, toutefois, la seule qui dirigera un ministère.

Pour la recherche en industrie textile

Le Centre de Recherche industrielle du Québec (CRIQ) a signé un accord de collaboration avec l'Omniun de Prospective industrielle (OPI) de Saint-Armand, France.

L'OPI est un centre de recherche industrielle privé français, spécialisé dans les domaines textile, paratextile et cryochimique. Il a connu une crois-

sance rapide grâce à ses brevets pour le traitement, l'imprégnation et la teinture des textiles. Le CRIQ veut favoriser le développement de produits nouveaux ou améliorés dans les industries québécoises et leur faciliter l'accès à des techniques plus productives.

Le CRIQ recevra pour six mois un ingénieur de l'OPI et inversement l'OPI accueillera deux ingénieurs et deux techniciens du CRIQ et les initiera aux techniques et méthodes qui ont fait son succès.

Cet accord facilitera l'utilisation de techniques avancées et plus productives dans l'industrie textile québécoise et canadienne.

Vers une nouvelle... (suite de la page 2)

en 1966 spécifie que les politiques d'immigration du Canada... "ne doivent faire intervenir aucune discrimination, ni de race ni de couleur ni de religion et par conséquent ... doivent être universellement applicables". La politique actuelle d'immigration du Canada a rationalisé avec beaucoup de succès les méthodes d'appréciation qui permettent de juger si les immigrants éventuels s'adapteront ou non à notre pays; elle a, par contre, moins bien réussi à établir le cadre d'une politique sûre et à long terme à l'intérieur duquel il serait possible de déterminer le fonctionnement du système de sélection des immigrants....

Les décisions relatives au nombre d'installations nécessaires à la sélection dans le cadre du Programme d'immigration, à la situation géographique de ces installations et aux priorités que les Agents des visas devraient accorder aux différentes catégories de demandes ne sont en aucune façon des décisions administratives qu'on peut prendre au jour le jour. Il s'agit de décisions d'une importance incontestable

puisqu'elles peuvent se répercuter sur un volume et la composition du mouvement annuel d'immigration....

Dans l'exécution du Programme d'immigration, les problèmes reliés à la répartition des ressources entre les bureaux sont endémiques. A l'avenir ces problèmes seront de plus en plus difficiles à résoudre, s'il n'y a pas de structure propre à assurer une base solide à partir de laquelle on puisse planifier l'ensemble du mouvement annuel et systématiser la répartition des installations nécessaires à la sélection entre les pays sources d'une façon qui servira les objectifs nationaux avec le maximum d'efficacité....

Options

Au regard de ces considérations, quels choix s'offrent à la future politique? Parmi les approches pratiques réalisables, les quatre suivantes seront retenues en tant qu'exemples de la gamme des possibilités qui méritent d'être considérées. Il ne s'agit pas de choix limitatifs ni mutuellement exclusifs, vu qu'en certains cas des éléments d'une approche pourraient légitimement être combinés avec ceux d'une autre.

1re option: Garder le mode actuel de répartition des ressources à l'étranger, comme nous l'avons vu, ne repose pas sur des décisions qui fixent d'avance le nombre de visas que l'ensemble ou chacun des bureaux d'immigration doit délivrer au cours d'une période donnée.

(Si les ressources dont on dispose ne sont affectées qu'en fonction du simple volume de demandes de visas dans certains bureaux, il n'est pas sûr que les installations nécessaires à la sélection sont bien réparties sur le plan géographique ou que le mouvement d'immigration respectera les priorités nationales. Ce sont des inconvénients qu'entraîne le maintien du *statu quo*.)

2e option: Axer le programme beaucoup plus énergiquement qu'on ne le fait maintenant sur les objectifs économiques et les objectifs du marché du travail.

(Cette approche obligerait à tracer une frontière bien définie entre la chasse des immigrants admis au Canada parce que le marché du travail a besoin d'eux, et ceux qui sont acceptés pour d'autres raisons. Ce choix semble difficile à concilier avec le maintien de la catégorie "intermédiaire" d'immigrants, c'est-à-dire celle des parents nommément désignés qui sont sélectionnés en partie parce qu'ils répondent

aux exigences du marché du travail et en partie du fait de leur lien de parenté.)

3e option: Fixer et faire connaître des objectifs précis concernant le nombre de visas pouvant être délivrés chaque année, sur une base globale à l'échelle régionale et peut-être même bureau par bureau.

(Cette solution permettrait au Programme d'immigration d'être directement et délibérément relié à la politique démographique nationale, au fur et à mesure qu'elle est mise au point. Elle consisterait aussi à établir des contingents, ce qui marquerait un tournant majeur par rapport à notre approche actuelle qui, tout au moins en théorie, n'impose aucune limite quant au nombre d'immigrants que le Canada est disposé à admettre chaque année. D'autre part, les répercussions auxquelles ce choix donne lieu sembleront moins étonnantes si l'on se rend compte que les limites imposées au volume du mouvement d'immigration sont inévitablement inhérentes à tout programme. Cette option présente en même temps des difficultés très sérieuses quant aux décisions visant à établir la formule qui servira à la répartition des contingents de visas entre les régions et les pays.)

4e option: Établir chaque année pour l'ensemble du mouvement d'immigration, un plafonnement global spécifiant les priorités à observer pour la délivrance de visas aux différentes catégories d'immigrants compris dans ledit plafonnement.

(Cette méthode comporterait un régime de planification et de préparation avant chaque année d'immigration. Afin d'aider le gouvernement à établir cette situation, il conviendrait peut-être d'instituer un régime de consultations régulières en vue de recueillir les vues des autorités provinciales et des groupements non gouvernementaux désignés. Le second élément de cette disposition consisterait à déterminer dans quel ordre seraient étudiées les demandes provenant de diverses catégories d'immigrants éventuels. Une fois établis le plafond général et les priorités, une prévision aurait lieu quant au nombre de requérants dans chaque groupe de priorité à l'égard de chaque pays et région d'origine dans le monde entier. C'est une approche qui éviterait toutefois quelques-uns des dilemmes inhérents au préétablissement de contingents de visas par régions ou par pays (comme dans la 3e option)....

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.